

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Septembre 2015

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller

Madame Nicole JOYOT - Conseillère

Madame Miriam MATHIEU – Conseillère

Frits MONKING - Conseiller

- Monsieur Roman CHARLES - 2^{ème} adjoint

- Monsieur Hervé JEAN-LOUIS - Conseiller

- Madame Caroline MALATERRE – Conseillère

- Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère Monsieur

- Marc-Antoine SOURD - Conseiller

A 19h30, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

- Point sur les travaux : mur du cimetière, entrée mairie, logement de la poste...
- Point sur les comptes
- Location logement de l'école de Dun
- Dossier accessibilité ERP
- Contrat Damien GOFFART
- Contrat Christelle WOLKER
- Assurances véhicules
- Questions diverses

1) Le point sur les travaux :

Mur du cimetière : les travaux se sont achevés dans les délais prévus. Coût 6 730 € hors taxe. Un remboursement DETR de 50% de cette somme, non prévu initialement a été obtenu.

Sas d'entrée de la mairie : pour obtenir la DETR, les travaux doivent être commencés avant Mai 2016. Ils commenceront dès la fin des travaux de la boulangerie.

Logement de la Poste : les travaux sont reportés à 2016.

Eglise Sainte-Amélie : la première tranche de restauration des toitures est terminée.

Sur le plan financier, toutes les factures concernant la première tranche ont été réglées. Il est prioritaire de clôturer le prêt court terme.

Les prêts court et long terme pour la seconde tranche sont à mettre en place dès à présent.

En ce qui concerne le financement de la deuxième tranche, les subventions sont en diminution. La DRAC finance 30% (- 10%), la Fondation du Patrimoine 5 000€, les dons des particuliers et associations 15 000 € (prévisionnel). Les autres subventions sont inchangées (Réserve Parlementaire de Monsieur le député Christian Paul...).

2) Point sur le budget :

Les chiffres au 20 Septembre sont conformes au budget prévisionnel pour tous les budgets, budget Eau, budget assainissement et budget général, bien que les ventes de bois communaux n'aient pas pu se réaliser cette année (prix proposé très inférieur au prix plancher prévu).

Suivi des impayés : le dysfonctionnement chronique de la Perception ne nous permet en aucun cas de faire un suivi fiable et nous met en difficulté lorsque nous réclamons au Dunois des sommes déjà réglées depuis longtemps et non enregistrées. Ces dysfonctionnements font perdre de l'argent à la Commune.

Nous recherchons un moyen d'action contre cet état de fait.

3 – Location logement de l'école de DUN :

Le logement de l'école de Dun est reloué depuis le 15 Septembre 2015. Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à sa nouvelle locataire.

4) Dossier accessibilité E.R.P.

Les normes d'accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) sont respectées au camping, à l'école et à l'église.

Il manque une barre de douche au camping et une barre d'aide dans les toilettes de la mairie.

A l'agence postale, une petite rampe d'accessibilité est à réaliser.

Il y a impossibilité de respecter ces normes pour l'épicerie. Une dérogation a été demandée.

5) Contrat de travail Damien GOFFART :

Le contrat d'avenir de Monsieur Goffart prend fin au 31/12/2015, sans aucune possibilité de le renouveler. Le budget communal ne permet pas de lui proposer un CDD temps plein. Un CDD mi-temps lui est proposé.

Délibération : approbation d' un CDD mi-temps à Monsieur GOFFARD à partir du 1^{er} Janvier 2016 :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 11

6) Contrat de travail Christelle WOLKER :

Délibération : approbation du renouvellement du contrat de Christelle Wolker :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 11

7) Assurances :

Les contrats d'assurances pour les véhicules restent inchangés pour l'instant, seule la clause Bris de machines sera résiliée, son coût ne se justifiant pas par rapport aux remboursements accordés.

8) Questions diverses

a) Entretien des extérieurs du Mémorial de DUN 26, 27, 28 Juin 1944, financement des consommations eau et électricité de ce Mémorial :

Délibération : approbation de la réalisation de l'entretien des extérieurs du Mémorial par la municipalité et prise en charge des factures d'eau et EDF par la municipalité de Dun-Les-Places :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 11

b) **Recensement** : le recensement se déroulera du 21 Janvier au 20 Février 2015 sur la commune.

L'Agent recenseur sera Clémence WECK

Le coordinateur sera Caroline Malaterre

Le suppléant sera Angélique Bernard

Nous demandons à tous, Dunoises et Dunois de leur réserver le meilleur accueil.

c) **Commission médicale** : le dossier de la secrétaire de mairie titulaire repassera en commission le 8 Octobre 2015.

d) **Horloge de l'église** : le coût du remplacement de la chaîne cassée s'élève à 262,33 €.

Délibération : remplacement de la chaîne de l'horloge :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 11

e) **Terrain** à l'entrée de la commune : appartient au Conseil Départemental qui fait 2 propositions afin de nous permettre de l'aménager:

- Une convention de mise à disposition de ce terrain à la commune

- Classement de ce terrain dans le domaine Public

La deuxième proposition est plus intéressante, permettant que ce terrain appartienne à la Commune.

f) **Ouverture d'une enquête publique** pour l'acquisition des parcelles sur lesquelles est construite la salle Sainte-Thérèse : les documents sont en préparation. Nécessité de consulter un notaire pour fixer le prix du terrain.

Madame Biardoux lève la séance à 22 heures